

Protection internationale de l'adulte



Contact

Suisse romande et Tessin

Service social international – Suisse
20, Avenue Ernest-Pictet
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
info@ssi-suisse.org
www.ssi-suisse.org

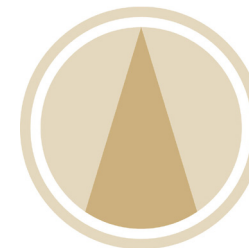
Suisse alémanique

Internationaler Sozialdienst
Schweiz
Hofwiesenstrasse 3
8057 Zürich
Tél. +41 44 366 44 77
info@ssi-schweiz.org
www.ssi-schweiz.org



Service social international – Suisse
Internationaler Sozialdienst – Schweiz
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera
International Social Service – Switzerland

En raison de la mobilité accrue des personnes par-delà les frontières et de l'augmentation des liens binationaux, les situations de personnes ayant un besoin de protection transnational augmente. Ces personnes ne possèdent parfois pas de réseau familial et sont exposées à une vulnérabilité au niveau social, économique et médical. Un instrument permettant de préserver cette protection au-delà des frontières est la Convention de La Haye sur la protection des adultes (CLaH 2000), à laquelle la Suisse est partie. Le SSI soutient également les personnes adultes qui se trouvent dans un contexte transnational et qui présentent un besoin de protection.



Nos prestations

- Evaluation sociale à l'étranger
- Soutien en cas de signalement de situations à risque
- Soutien lors de l'organisation ou du transfert de mesures de protection
- Accompagnement au retour
- Recherche de documents

Nos services

- Permanence téléphonique le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 14h à 16h
- Consultations sociojuridiques sur place ou en ligne, sur rendez-vous
- Interventions à l'étranger et accompagnement individuel
- Médiation et consultations basées sur la médiation
- Formations thématiques et formations continues

Nos méthodes

Notre équipe interdisciplinaire se compose d'intervenant-e-s sociaux, de juristes et de médiateurs-trices parlant plusieurs langues. Notre méthode de travail place le bien-être des personnes et la recherche de solutions à l'amiable au centre des interventions. Nous travaillons avec les compétences et les ressources des personnes concernées et cherchons avec elles des solutions dans leur meilleur intérêt.

En pratique

Le SSI Suisse fournit ses services sur mandat des autorités, des professionnels et des particuliers. Nos collaboratrices et collaborateurs à Zurich et Genève vous renseignent volontiers sur les modalités de collaboration et les conditions tarifaires de votre canton.

Si un adulte se trouve dans un Etat partie à la CLaH 2000, le SSI Suisse agit de manière subsidiaire et peut intervenir en complémentarité aux autorités centrales impliquées. Si l'adulte se trouve dans un Etat non contractant, le SSI Suisse collabore avec ses partenaires du réseau SSI.

Service social international - Suisse

Le SSI Suisse est membre du Service Social International (SSI), qui est actif dans 120 pays. Nous offrons aux enfants, aux familles et aux personnes migrantes un soutien social et juridique dans un contexte transnational.